



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Avignon, le 7 novembre 2022

Pole des élèves Vaucluse
pole_eleves84@ac-aix-marseille.fr

Affaire suivie par : Christine GATELLIER
Tél : 04 90 27 76 28
Mél : pe.84.05@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84000 AVIGNON
Accès mobilité réduite :
26 rue ND des 7 douleurs

La directrice académique
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
publics et privés sous contrat

Objet : enquête ministérielle sur l'accueil et la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) – 1^{ère} phase 2022-2023

Réf. : note DEPP-D2022-008834 du 14 septembre 2022 de lancement de l'enquête sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) – année 2022-2023

Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche m'a communiqué les modalités de la première phase de l'enquête nationale sur les effectifs et les dispositifs consacrés à l'accueil et à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en France.

Cette enquête est sous la responsabilité de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et du réseau des Centres Académiques pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV).

J'attire votre attention sur la fiche d'information aux familles que les enseignants doivent obligatoirement transmettre aux responsables légaux lors du test de positionnement initial des élèves recensés par l'enquête EANA (annexe 2). Ce document informe les familles de la collecte et des utilisations des données les concernant, en application du RGPD.

Je vous saurai gré de bien vouloir saisir les élèves allophones de l'année 2022-2023, qu'ils s'agissent effectivement de nouveaux élèves, ou d'élèves déjà présents lors de l'année scolaire 2021-2022, poursuivant leur parcours en Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) ou dans un cursus ordinaire faute de dispositif EANA, sur l'application <https://dep.adc.education.fr/eana/>

Cette saisie est à réaliser pour la première phase, pour le **vendredi 27 janvier 2023**, délai de rigueur.
Le guide utilisateur EANA 2022-2023 (annexe 3) vous est adressé comme support technique.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

**Pour la directrice académique
des services de l'éducation nationale de Vaucluse
et par délégation,
le directeur académique adjoint**



Stéphane GOGET

PJ :

annexe 1 : note DEPP-D2022-008834 de lancement enquête EANA 2022-2023 du 14 septembre 2022

annexe 2 : information à l'attention des familles d'élèves allophones

annexe 3 : Guide utilisateur EANA 2022-2023 – IEN et chefs d'établissement